

## Qu'est-ce que l'intoxication au monoxyde de carbone ?

Le monoxyde carbone (CO) ressemble exactement à ce que vous voyez dans l'air : c'est-à-dire à rien du tout ! Il n'est pas possible non plus de le sentir, c'est pourquoi il est difficile de le détecter. Nous vivons cependant tous avec lui et nous devons le connaître.

Le monoxyde de carbone est un sous-produit des combustibles fossiles à base de carbone brûlé tels que le gaz naturel, l'essence, le butane, le G.P.L., le pétrole, le diesel, le charbon, la tourbe et également le bois et le tabac. Il est contenu dans les fumées non consommées provenant des combustions incomplètes et émanant pour la plupart d'appareils mal installés ou mal entretenus, incluant les cuisinières à gaz, les poêles, les bouilloires, les appareils de chauffage, les barbecues, les foyers et les échappements des véhicules.

On dénombre deux types distincts d'intoxication :

**Aigue** ~ Une exposition brève et soudaine à des concentrations généralement élevées. Si les concentrations atteignent un certain niveau, l'exposition peut être mortelle et est communément associée au suicide, comme par exemple, les fumées d'échappement.

**Chronique** ~ Une exposition à plus long terme à des niveaux sublétaux. (Cette exposition est rarement diagnostiquée ou traitée, c'est cependant le type le plus significatif et qui s'applique le plus).

## Que dois-je vérifier ?

Si vous êtes locataire, ne vous fiez pas aux dires du propriétaire pour garantir votre sécurité (demandez à voir le rapport annuel de sécurité du gaz relatif aux appareils).

1. Y a-t'il des tâches / de la suie ou de la saleté / poussière sur l'appareil ou y a-t'il des odeurs de brûlé autour de celui-ci ?
2. Est-ce que l'appareil a une belle apparence, fonctionne bien ? Y a-t'il du scotch ou du jeu dans les raccords de tuyaux suggérant la dangerosité de l'appareil ? Avez-vous eu à laver ou à peindre des parties décolorées situées autour de l'appareil (un « appareil étant mis en valeur » implique la présence d'un défaut, représentant une menace probable pour la santé) ?
3. Ventilation - elle est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de tous les appareils au gaz. Est-ce que les briques perforées sont bloquées ou recouvertes ?
4. Est-ce que les gaz d'échappement sont évacués à l'extérieur du bâtiment sans pénétrer de nouveau ou être détournés dans une autre pièce. Vérifiez que la cheminée ne présente pas de dommages évidents. Est-ce que le tuyau à bouche se situe bien au-dessus des avant-toits ?
5. Disposez-vous d'un détecteur de monoxyde de carbone conforme à la norme britannique, positionné correctement et équipé de piles neuves ?
6. Si vous êtes propriétaire, il est de votre responsabilité de faire effectuer annuellement un contrôle de sécurité par un technicien Corgi sur tous les appareils au gaz. Il y a toujours des personnes qui adoptent l'approche suivante : « Encore une dépense supplémentaire ? » ou « Pourquoi réparer ce qui n'est pas encore cassé ? »

7. Est-ce que la santé de votre famille est fragile et présente t'elle des symptômes similaires ? Combien de jours de travail avez-vous manqué ou combien de temps avez-vous attendu avant de consulter un médecin ? Quelle est la somme d'argent dépensée en médicaments, en billets ou en équipement spécial ? Est-ce que vos animaux domestiques sont souffrants ? Est-ce que votre santé s'empire pendant les mois d'hiver ? L'intoxication au monoxyde de carbone s'apparente à des maladies variées ; il fait ainsi l'objet de fréquentes erreurs de diagnostic et entraîne donc des dépenses inutiles.

8. Les anciennes propriétés et les nouvelles constructions présentent les mêmes risques. Tout comme les municipalités ou les postes prévoyant un logement. Lorsque vous déménagez, commencez toujours par effectuer un contrôle de sécurité.

### Quels sont les symptômes de l'intoxication ?

**Faiblesse générale**

**Fatigue Douleurs et maux**

**Maux de tête**

**Nausée/ vomissement**

**Perte d'appétit**

**Malaise / étourdissement**

**Baisse d'attention et des sens**

**Maladresse / désorientation**

**Au moins deux personnes de la famille / du lieu de travail présentent des symptômes persistants**

**Problèmes inexplicables pendant la grossesse / problèmes à la naissance**

**Amélioration de l'état, en général, loin de la source**

**Perte de concentration / de mémoire**

**Dépression / changements dans la personnalité**

**Symptômes aggravés pendant les mois d'hiver**

**Symptômes persistants du rhume ou de la grippe**

**Soudaine augmentation du besoin de médicaments pour soulager une maladie préexistante, telles que l'asthme**

**NB : Cette liste n'est pas exhaustive. Ces symptômes peuvent ne pas se manifester, le monoxyde carbone ayant des effets différents en fonction des personnes. D'autres symptômes peuvent être constatés ou seuls un faible nombre d'entre eux. Ce ne sont que des indicateurs et, en cas de doute, consultez un médecin !**

### Que peuvent faire mon technicien et mon docteur ?

En cas de dangerosité d'un appareil, le technicien doit expliquer les raisons et les consigner dans un document écrit lisible. Les mots clés sont : dangereux, déversement, monoxyde de carbone et obstruction. Une combustion inappropriée entraîne l'inefficacité d'un appareil et implique un risque d'exposition au monoxyde de carbone.

Certains techniciens possèdent un analyseur de gaz polycombustibles qui indique les émissions de gaz. Conservez ces valeurs si cela est possible.

Aérez la totalité de la maison.

Si un appareil émet du monoxyde de carbone, rendez-vous immédiatement à l'hôpital, que le technicien vous invite à le faire ou non, et dites que vous pensez avoir été intoxiqué par le monoxyde de carbone. Le personnel hospitalier déterminera votre concentration de carboxyhémoglobine en effectuant une analyse de sang. Votre cas doit être traité avec toute l'urgence qui s'impose. La demi-vie du monoxyde de carbone dans le sang est d'environ quatre heures. Si ce niveau est supérieur ou si vous appartenez à un groupe à risque, l'hôpital peut décider de vous administrer de l'oxygène hyperbare. Cela a pour effet de réduire la concentration de monoxyde de carbone dans le sang. Il est judicieux de vous faire accompagner. En cas de doute, prenez des notes et posez des questions au médecin traitant.

Restez calme et poli.

Informez votre médecin généraliste, le service hygiène et sécurité et les départements/personnes concernés.

### **Quels préjudices pour la santé ?**

L'intoxication prive progressivement votre cerveau et les autres organes vitaux d'oxygène, au niveau cellulaire. Elle est accompagnée par les autres sous-produits de la combustion incomplète, y compris les éléments cancérigènes, tératogènes et mutagènes ainsi que les gaz et les métaux lourds. Le monoxyde de carbone se fixe sur chaque cellule du corps, étant donné que l'affinité avec les cellules sanguines est 240 fois plus forte que l'oxygène. Les préjudices peuvent être variés et permanents ; ils ne sont pas immédiatement apparents et certains sont progressifs. Plusieurs personnes soutiennent que 2-3 ans sont nécessaires pour parvenir à une complète guérison, avec un faible impact sur la vie future. Il est donc important de mentionner les dates en se concentrant sur les événements liés au seul monoxyde de carbone. Beaucoup de preuves ont été rassemblées établissant un lien entre le monoxyde de carbone et les autres sous-produits de la combustion incomplètes des combustibles fossiles et la stérilité, les fausses couches, le palais fendu, le faible poids à la naissance, la mort subite du nourrisson, la dépression, la maladie de Parkinson, la sclérose en plaques, les chlores, les dommages occasionnés au cœur et au cerveau, les cancers et les troubles comportementaux, entre autres. La cause peut être longue à déterminer pour les maladies guéries et consécutives : on ne remonte pas forcément jusqu'au monoxyde de carbone, on indique une autre raison ou on la classe dans la catégorie des maladies idiopathiques.

**La loi oblige le service HSE** à établir des rapports et à enregistrer tous les incidents relatifs au monoxyde de carbone. N'abandonnez pas si quelqu'un vous dit que cela n'entre pas dans son domaine de responsabilité ou si les lignes téléphoniques sont occupées.

**Corgi** est en mesure de recommander des techniciens locaux, de répondre à des questions et d'inspecter des services défectueux.

**Transco** ne dispose pas d'équipement de détection ou de contrôle de monoxyde de carbone, mais si vous suspectez une fuite de gaz, ils prêteront attention à vos préoccupations. Ce service fonctionne 24h/24.

**Les coordonnées sont accessibles dans l'annuaire. Conservez toutes les communications et les enregistrements.**

**Mon médecin saura quelles sont les actions à prendre ?**

Cela est improbable.

Les médecins, y compris les toxicologues, ne sont pas formés correctement ou pas formés du tout aux dangers de l'exposition chronique au monoxyde de carbone ou de celle des 200 autres éléments présents. Même si vous avez été en mesure d'établir l'intoxication, l'assistance médicale n'est pas standard et le suivi s'effectue souvent avec négligence et ignorance.

Au moment de l'impression, la base de données directe du NHS ne comporte aucune information relative à l'intoxication chronique au monoxyde de carbone. On enseigne à la plupart des médecins que le « monoxyde de carbone soit vous tue soit ne vous tue pas ». La Charte des Patients offre des conseils pour adopter un choix de traitement en toute connaissance de cause. \*

En tant que membre, vous avez accès aux informations supplémentaires disponibles sur COSY (CO Safety & You).

Les jeunes, les femmes enceintes, les immigrants (en raison de leur manque de connaissance de leurs droits/de la langue), les personnes âgées ou celles ayant des prédispositions constituent les groupes à haut risque. D'autres facteurs incluent le niveau et la durée de l'exposition.

L'adaptation de la règle de base des premiers soins A.B.C. (les voies respiratoires, la respiration, la circulation) s'applique. Bien que les voies respiratoires ne soient pas obstruées, le monoxyde de carbone a remplacé l'oxygène, la respiration s'effectue donc plus difficilement et est moins productive pour le corps. Le processus dégénératif commence avec l'asphyxie de chaque cellule du corps par le monoxyde de carbone. Ce dernier traverse la barrière hémato-encéphalique et le placenta.

Il est important de se rendre à l'hôpital, au cabinet de votre généraliste ou au centre pour effectuer une analyse respiratoire. En cas de détection de monoxyde de carbone, il convient d'effectuer un test de concentration de carboxyhémoglobine dans le sang ou de traiter le problème. La forte concentration de monoxyde de carbone peut s'avérer mortelle et plus dangereuse que la fumée du tabac. Le phénomène se produit dans votre maison et la maladie s'insinue inconsciemment et de manière sournoise.\_

### **Comment est-ce que je peux aider moi-même et les autres personnes que j'aime ?**

Garder ces informations à portée de la main.

Achetez un détecteur de monoxyde de carbone homologué et faites effectuer un contrôle annuel de sécurité du gaz annuel par un technicien Corgi approuvé (contrôlez toujours leur identité).

Offrez un détecteur monoxyde de carbone à la crèche de vos enfants, à l'école, à la maison des jeunes, installez-en un sur votre lieu de travail ou dans votre logement.

Les organismes d'aide aux personnes âgées peuvent apporter leur soutien dans les contrôles de sécurité du gaz et les organismes de surveillance de l'énergie assurent un programme similaire de sensibilisation aux étudiants.

Ne jamais bloquer les grilles d'entrée d'air.

Effectuez au moins annuellement un contrôle de maintenance des appareils concernés ; si vous possédez une cheminée à foyer ouvert, effectuez également un balayage annuel. Ne vous endormez jamais devant un appareil / feu brûlant des combustibles fossiles.

Prenez des notes / photos et posez des questions si quelque chose vous préoccupe, demandez conseil.

Réclamations. Si vous avez des réclamations à effectuer au sujet d'une réparation / d'une tâche de maintenance, soyez tenace et effectuez des réclamations auprès des institutions compétentes. Gardez tous les doubles des communications.

### **Qui sommes-nous et quels sont nos objectifs ?**

Nous sommes une oeuvre reconnue d'utilité publique dont l'objectif est de mettre en évidence ce problème afin d'informer et de mettre en place des traitements appropriés et efficaces.

Nous nous efforçons de fournir des conseils neutres et impartiaux, de transmettre toutes les informations en notre possession afin de vous permettre d'adopter la meilleure attitude face à ce problème. Les survivants, y compris les personnes endeuillées, ont souvent besoin d'une aide permanente, d'un traitement et d'une reconnaissance. Nous sommes capables, par l'écoute, d'évaluer les contraintes individuelles et d'offrir une aide adaptée.

Souvenez-vous que nous, en tant qu'individus, avons été intoxiqués / soufferts d'un deuil et possédons une famille ; nous nous efforçons de vous aider dans la mesure de nos capacités et avec l'aide de volontaires.

Nous travaillons avec les professions médicales, les organismes de santé, les organisations, les entreprises, les victimes, aux niveaux local, national et international ; notre but est que toutes ces institutions soient confrontées à leurs obligations morales et éthiques pour vous aider et VOUS protéger. Nous encourageons les bonnes pratiques de la même manière que nous dénonçons les personnes qui ne font pas face à leurs responsabilités.

AIRSAY n'acceptera jamais, en connaissance de cause, d'être sponsorisé par une organisation quelconque tirant des bénéfices de la vente de combustibles fossiles ou d'appareils associés. Nous souhaitons conserver notre intégrité en restant entièrement indépendant.

Nous acceptons les donations, les aides et nous prenons en considération tous les articles pertinents qui nous sont présentés.

Nous nous réservons le droit de filtrer certains appels.

**Nous ne recherchons pas à remplacer un conseil médical, technique ou légal qualifié ; il est de votre propre responsabilité de l'obtenir, le cas échéant.**

**\* Veuillez noter que COSY et toutes les informations mises à la disposition des membres ne sont actuellement disponibles QU'EN langue anglaise.**

**Veuillez vous référer aux autorités chargées de la réglementation en matière de sécurité de votre propre pays**